



Paris le 9 septembre 2014

CIRCULAIRE AFFILIATION SNSPP-PATS A FORCE OUVRIERE

Cher(e)s Camarades,

Nous vous informons que, conformément aux statuts du SNSPP-PATS et à la décision de son conseil syndical, à l'avis favorable de la Fédération émis par le comité national réuni du 21 au 24 octobre 2013, l'affiliation du SNSPP-PATS à la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière est désormais effective.

Dans les semaines à venir, les structures départementales du SNSPP-PATS vont modifier leurs statuts en s'affiliant à Force Ouvrière.

La concrétisation de cette affiliation permet à Force Ouvrière d'être présent dans tous les départements. C'est pourquoi pour les élections professionnelles du 4 décembre 2014, la liste qui sera déposée dans chaque SDIS se fera sous l'appellation SNSPP-PATS-FO.

L'addition de nos représentativités et de nos convictions doit nous permettre de gagner les élections professionnelles pour défendre les intérêts matériels et moraux des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS.

A l'occasion du comité national de la Fédération qui se réunira du 16 au 19 septembre 2014, ce point sera abordé.

Amitiés syndicales,

Le Secrétariat Fédéral